RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

COPIE

Asemblées générales du 23 décembre 2024

Les associés de la S ci du 21 rue du Moulin se sont réunis au siège social.
RCS 414 540 641 NIMES
Tous les associés sont présents – Olivier Madon est nommé Président.

I/ En assemblée générale ordinaire avec pour ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice 2024.
- Situation locative.

1 - Après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2024 communiqués par Nexiti, l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes, sans réserve.

2 - Sur la situation locative, le gérant informe l'assemblée que Monsieur Del Rosso a libéré l'appartement le 31 janvier 2024.
L'appartement a été reloué à Monsieur Timone Benjamin à compter du 1er Aout.

II / En assemblée générale extraordinaire avec pour ordre du jour :

- Démission du gérant – Nomination d'un nouveau gérant.
- Changement de siège social.

1- Démission du Gérant : Le Président informe l'assemblée que Simone Madon lui a fait part de son intention de se démettre de son poste de gérante.
L' assemblée prend acte de cette décision et nomme en qualité de nouveau gérant, Olivier Madon demeurant à [redacted] pour une durée illimitée.

Ce qui est accepté par Monsieur Olivier Madon

2 -Changement du siège social: A la suite de la démission de Simone Madon de son poste de gérante, l'assemblée décide de transférer le siège social de la Sci à [redacted] domicile d'Olivier Madon.

Toutes ces résolutions sont adoptées à l'unanimité par les associés

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait du présent procès-verbal de la présente assemblée générale pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires

[redacted]